

HORAIRE AUTOMNE 2019

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES	
COM110		MÉTHODES DE COMMUNICATION						Avoir satisfait aux exigences de la Politique linguistique de l'ÉTS
	01	Sam Sam	09:00 - 12:30 13:30 - 17:30	C TP A+B				
	02	Mar Lun	13:30 - 17:00 08:30 - 12:30	C TP A+B				
	03	Jeu Mar	09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B				
	04	Jeu Lun	09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B				
	05	Jeu Mar	09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B				
	06	Mer Lun	13:30 - 17:00 13:30 - 17:30	C TP A+B				
	07	Ven Mer	09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B				
	09	Lun Jeu	18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B				
	10	Ven Lun	18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B				
	11	Mar Ven	18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B				
	12	Jeu Mar	18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B				
	13	Mar Jeu	18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B				
GIA400		ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS						
	01	Sam Sam	09:00 - 12:30 13:30 - 16:30	C TP				
	02	Jeu Mar	13:30 - 17:00 13:30 - 15:30	C TP				
	03	Mer Jeu	13:30 - 17:00 13:30 - 15:30	C TP				
	04	Mar Jeu	13:30 - 17:00 13:30 - 15:30	C TP				
	05	Mer Lun	09:00 - 12:30 10:30 - 12:30	C TP				
	06	Mar Jeu	09:00 - 12:30 13:30 - 15:30	C TP				
	07	Ven Mer	13:30 - 17:00 13:30 - 15:30	C TP				
	08	Mer Ven	09:00 - 12:30 13:30 - 15:30	C TP				
	09	Lun Ven	09:00 - 12:30 10:30 - 12:30	C TP				
	10	Lun Mer	18:00 - 21:30 18:00 - 20:00	C TP				
	11	Mar Jeu	18:00 - 21:30 18:00 - 20:00	C TP				
GIA601		ERGONOMIE ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL						
	01	Lun Mar	08:30 - 12:00 13:30 - 17:30	C TP/Labo	A-1220, A-2230			
	02	Mer Lun	08:30 - 12:00 13:30 - 17:30	C TP/Labo	A-1220, A-2230			
GPE450		GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES						
	01	Lun Jeu	13:30 - 17:00 15:30 - 17:30	C TP				
	02	Lun	18:00 - 21:30	C				

HORAIRE AUTOMNE 2019

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GPE450	GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES						
	02	Jeu	18:00 - 20:00	TP			
GPO222	PLANIFICATION ET CONTRÔLE INFORMATISÉS DE LA PRODUCTION						
	01	Lun	18:00 - 21:30	C			
		Mar	18:00 - 20:00	Labo/2	A-1222		
GPO241	PRODUCTIQUE ET AUTOMATISATION INDUSTRIELLE						
	01	Mer	18:00 - 21:30	C			
		Lun	18:00 - 22:00	Labo/2	A-1212		
MAT321	INFORMATIQUE ET STATISTIQUES APPLIQUÉES						
	01	Sam	09:00 - 12:30	C			
		Sam	13:30 - 16:30	TP			
QUA121	CONTRÔLE STATISTIQUE DE LA QUALITÉ						
							MAT321
	01	Mer	18:00 - 21:30	C			
		Ven	18:00 - 22:00	Labo/2	A-1226		
QUA134	ASSURANCE ET SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ						
	01	Lun	18:00 - 21:30	C			
QUA142	GESTION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ						
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C			
QUA202	PROJET SYNTHÈSE AMÉLIO CONTINUE OPTIMI PRODUCTIVITÉ						
							QUA142
	01	Ven	17:00 - 18:00	C			

NOTES

a)

Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b)

Activités

C : cours TP : travaux pratiques

LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines

LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.